

ENGAGEMENT DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2010

Vous avez décidé de verser tout ou une partie de votre taxe d'apprentissage au **Centre de Formation d'Apprentis ESCCOT, et nous vous en remercions.**

Afin d'assurer le meilleur suivi de vos versements, il est nécessaire de :

1- Nous renvoyer ce document dûment rempli.

Entreprise :
Adresse :
CP : **Ville :**
Votre nom : **Fonction :**
Tél. : **E-mail :**
Organisme Collecteur de la Taxe (OCTA) :

Nous vous remercions d'indiquer, dans le tableau ci-dessous, les catégories correspondantes que vous souhaitez nous verser :

Catégorie	Part de la Taxe	Répartition	Votre choix pour le Groupe ESCCOT
QUOTA Financement de l'apprentissage	22 %	Au titre du Fonds National pour le Développement et la Modernisation de l'apprentissage.	
	30%	Destiné aux CFA accueillant des apprentis.	<input type="checkbox"/> montant :
BAREME – HORS QUOTA Financement des écoles de votre choix	48%	A répartir par niveaux de diplômes préparés	Catégorie B (diplômes de type BTS, IUT, Bac +2, 3, 4) <input type="checkbox"/> montant :
			Par Cumul : Catégorie B et Catégorie A (diplômes de type BEP, BAC) <input type="checkbox"/> montant :
			Par Cumul : Catégorie B et Catégorie C (diplômes de type Ecole Supérieure, Ingénieur, Master et plus) <input type="checkbox"/> montant :

2- Nous indiquer comme bénéficiaire sur le bordereau de versement de votre OCTA* :

ESCCOT CFA

29 avenue des Peupliers - 35510 CESSON-SEVIGNE
Code établissement : **035 24 90 S**

Pour toute information complémentaire contactez nous :

- Mélanie BOBE-RAULT : 06 63 80 80 26 ou 02 99 83 62 79
- Anne HUCHET : 06 86 44 50 61 ou 02 99 83 62 79
- ta@groupe-esccot.fr

Merci de nous retourner ce document par courrier ou par fax au 02 99 83 80 27

* Date limite de versement à l'OCTA : 27 février 2010.

